



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 17 juin 2020 à 13 h 30 par visioconférence, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

M. Allen Cormier, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

Mme Delisca Ritchie-Roussy, maire de Murdochville

Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Nadia Minassian, préfète

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Mme Louise Langlois, mairesse de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Éric Dubé, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Mathieu Lapointe, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Christian Leblanc, maire de Maria

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon (par téléphone)

M. Jean-Philippe Deraspe, conseiller de L'Étang-du-Nord

Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale de la Régie

M. Claude Bernard, CPA auditeur, CA Associé, ABCA inc.

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima

Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2020 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations ;
 - 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
 - 5.2. États financiers vérifiés 2019 (adoption);
6. Cession des abribus (adoption);
7. Rapport financier du projet Notre-Dame-de-Liesse (adoption);
8. Affaires nouvelles;
9. Date et lieu de la prochaine rencontre;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

En raison des mesures décrétées par le Gouvernement du Québec pour freiner la pandémie de la COVID-19, la réunion se tient par voie de visioconférence.

L'arrêté 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permet au conseil d'administration de siéger à huis clos et autorise les membres à y prendre part, à délibérer et à voter par tout moyen de communication.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée. Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Christian Leblanc et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AVRIL 2020

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 21 avril 2020 » est présenté.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AVRIL 2020

IL EST PROPOSÉ par Delisca Ritchie-Roussy et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 avril 2020 tenue par visioconférence, tel que lu et présenté.

5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

Ce point est remis au prochain conseil d'administration.

R20 – 19

R20 – 20

R20 – 21

**Régie intermunicipale de transport
 Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5.2 États financiers vérifiés 2019

Les états financiers vérifiés pour l'année 2019 sont présentés par M. Claude Bernard, CPA auditeur, CA Associé, ABCA inc.

R20 – 22

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2019

IL EST PROPOSÉ par Louisette Langlois et unanimement résolu d'adopter les états financiers vérifiés pour l'année 2019 tels que présentés.

6. CESSION DES ABRIBUS

R20 – 23

RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À LA CESSION D'ABRIBUS AVEC LES MUNICIPALITÉS HÔTES

CONSIDÉRANT le fait que le projet d'implantation de 10 abribus a été lancé par la Régie et financé en partie par le FARR 2019;

CONSIDÉRANT le fait que les municipalités de Pointe-à-la-Croix, Carleton-sur-Mer, Maria, Bonaventure, Percé, Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts ont signifiés leur intérêt à obtenir des abribus sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que la Régie a procédé à la livraison et installation des abribus à Pointe-à-la-Croix (1x), Carleton-sur-Mer (2x), Maria (1x), Bonaventure (2x), Percé (2x), Gaspé (1x) et Sainte-Anne-des-Monts (1x);

CONSIDÉRANT le fait que la Régie souhaite en céder la propriété aux municipalités hôtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Dubé et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à signer tous documents ou protocole d'entente relatif à la cession des abribus aux municipalités concernées.

7. RAPPORT FINANCIER DU PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE 2019-2020

R20 – 24

Le rapport financier 2019-2020 du projet est présenté.

RÉSOLUTION CONCERNANT LE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU PROJET DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE 2019-2020 ET CONFIRMATION DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE CORRESPONDANT AU SURPLUS DÉCLARÉ POUR LE PROJET 2020-2021

IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et unanimement résolu que le rapport financier 2019-2020 du projet Notre-Dame-de-Liesse soit officiellement adopté tel que vu et présenté au conseil d'administration et que le surplus financier déclaré de 5134,20\$ soit réservé pour le projet 2020-2021.

8. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 16 septembre 2020 à Gaspé.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

Aucune question n'est débattue à ce point.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

Daniel Côté

la secrétaire-trésorière,

Marie-Andrée Pichette

2020/12/16

Date

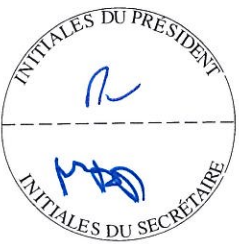
11/12/20

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**